



Consiglio regionale del Veneto

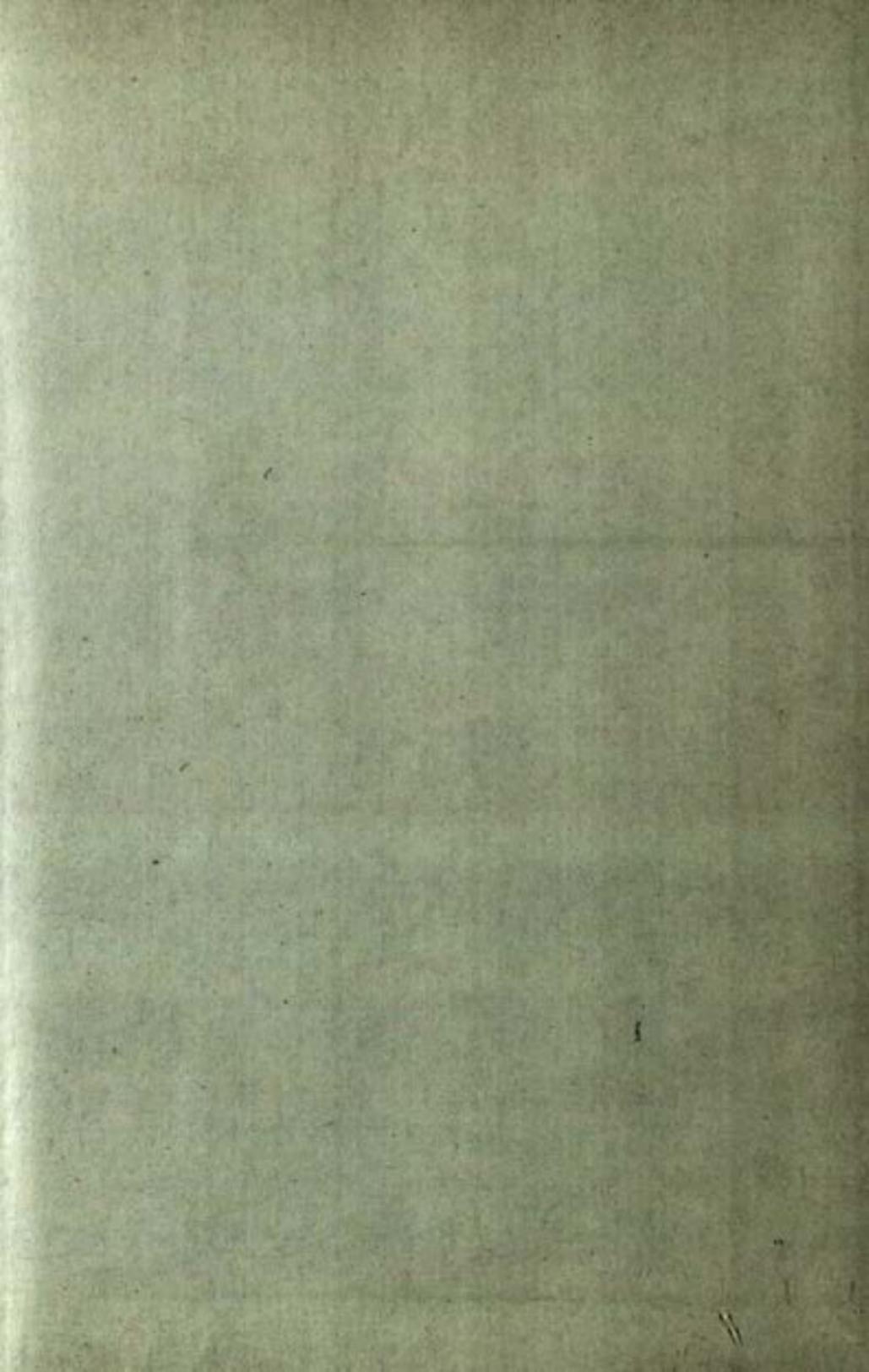
Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

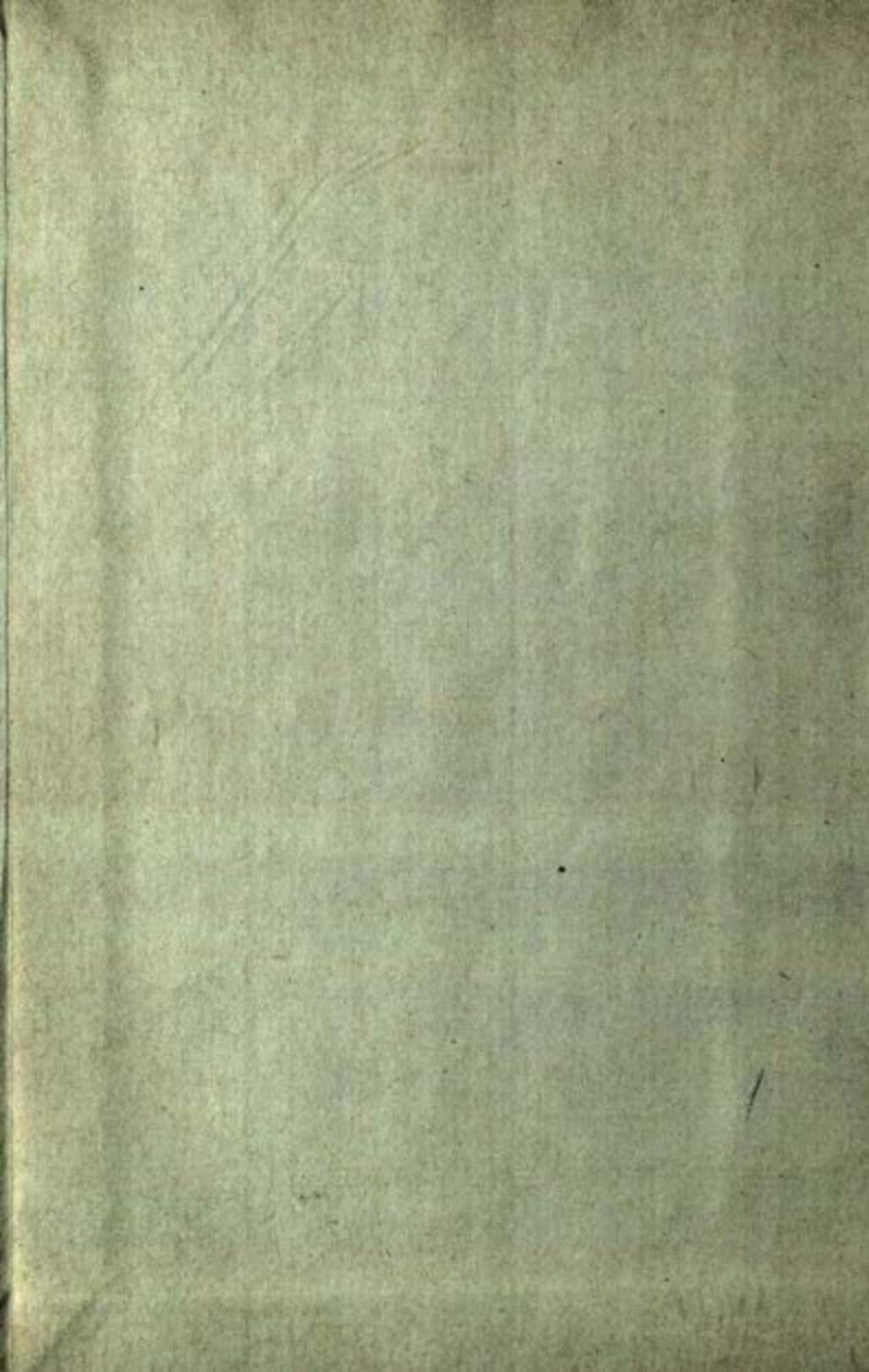
Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it

ERSONALE
MOTO
era
S.
188







THE

LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF

CHICAGO

1887

1887

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
1887

L'ITALIE VIVRA!!!

AU

COMTE DE CAVOUR

EPILOGUE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR
SUR L'ITALIE.

JÉRÔME SAVONAROLE,

Grand Drame historique, en cinq actes et onze tableaux,
en prose (1).

LES DIALOGUES CHEZ LES MORTS,

Sur la délivrance de l'Italie. — Savoir :

DIALOGUE I^{er} — Blaise Pascal et Ignace de Loyola.

DIALOGUE II — Charlemagne et Napoléon I^{er}.

DIALOGUE III — François I^{er}, Luther et Zwingli.

DIALOGUE IV — Grégoire VII, Luther et Lamennais.

DIALOGUE V — Machiavel et Guichardin.

DIALOGUE VI — Campanella et Vico.

(1) Savonarole et Machiavel essayèrent de faire, de 1499 à 1498, pour constituer l'ancienne Italie, ce qui a été fait trois cents ans plus tard, de 1789 à 1798, pour constituer la France telle qu'elle est, et ce que Cavour, Emmanuel et Garibaldi ont fait, en 1859 et 1860, pour émanciper et constituer à jamais la nouvelle Italie. — Ajoutons que Savonarole fut brûlé par Alexandre VI, et Machiavel étouffé par les Médicis.

*All Entered at Stationers' Hall. — The right of
translation reserved.*

L'ITALIE

VIVRA !!!

AU COMTE DE CAVOUR

UN DE SES

COLLABORATEURS INCONNUS

EPILOGUE

PRIX : 1s. 6d.

LONDRES

LES AMIS DU BARON DE VIDIL, et autres partisans des
plantureuses successions... et du Pape et de Naples
— tout cela se tient — ont défendu aux libraires
français, à Londres, de laisser mettre leur nom
sur cette brochure. (VOIR L'EPILOGUE).

1861.

L'ITALIE

AT COMER DE CAVOUR

COLLABORATEURS INCONNUS



AU COMTE DE CAVOUR

UN DE SES

COLLABORATEURS INCONNUS

I

Tu peux dormir en paix, ton œuvre est accomplie ;
Cavour, libre à jamais tu laisses l'Italie ;
Tu meurs sur le pavois de l'immortalité ;
Ne nous plaignons pas trop de la fatalité !

II

Dans ces quatrains nouveaux qu'inspire ta mémoire
Essayons à grands traits d'esquisser ton histoire ;
La prose est aujourd'hui la langue de l'argent,
Je te célèbre en vers, langue de l'indigent.

III

Langue de l'indigent ! mais muse du génie
Qui ne chante un héros qu'après son agonie,
De rayons immortels orne la vérité,
Et par la main le mène à la postérité.

IV

Étrange illusion du plus humble poète
 Qui se fait de sa gloire et héraut et prophète !
 N'importe ! c'est écrit... et ce que je prédis
 Toujours se réalise au moins neuf fois sur dix !...

V

Pardonne, grand Cavour, si je mêle à ta gloire,
 — Selon mon habitude — un peu de mon histoire !
 Ainsi je dois signer au bas de tous mes vers
 Pour forcer les voleurs à les trouver trop verts (a).

VI

Cavour, nous avons vu le jour, la même année,
 En l'an mil huit cent dix... et notre destinée,
 Notre étoile a marché dans un accord parfait...
 Tout ce que j'annonçais aussitôt tu l'as fait.

VII

Tu naquis le Dix août, fameux anniversaire
 Où la France surgit révolutionnaire :
 Un mois auparavant je naissais, en juillet,
 Ce mois où la Bastille au vent s'éparpillait.

VIII

Tu ne fus, comme moi, jamais disciplinable (b);
 Tu ne pus supporter nul joug déraisonnable,
 Tu brisas ton épée et cessas d'obéir,
 T'exilant de plein gré pour ne te point trahir.

IX

Toujours tu fus hostile aux secrètes menées
 Qui gâtent les esprits comme les destinées ;
 Sans soleil éclatant point de vin généreux ;
 L'ombre n'enfante rien de pur, de vigoureux !

X

Pour devenir immense il faut de l'air au chêne ;
 Même au sortir du gland il ne veut point de gêne ;
 Dans le sol sa racine entre mais n'en sort pas !
 La liberté doit faire ainsi son premier pas.

XI

Ainsi tu la compris, ainsi tu la fis naître !
 Quel art il te fallut pour convaincre le maître (c) !
 Alors, à ton insu, je devins ton second...
 Je parus... (d) aussitôt ton travail fut fécond.

XII

Du jour où ma pensée épouvanta l'infâme
 Qui sous son doigt jura d'en éteindre la flamme
 Parce que, disait-il, "je serais un Luther,"
 Dieu même, en ma faveur n'a cessé de lutter.

XIII

Quand le vieux fanatisme habite encor ma bouche,
 Chaque pays nouveau que de mon pied je touche
 Soudain tremble et frémit... Du cratère grondant
 La liberté se dresse avec son glaive ardent (e).

XIV

Pour la première fois je veux visiter Rome ;
 Grégoire règne encor, sous son noir majordome (*f*) ;
 Pour lui concilier l'amour de ses sujets
 Il ne réclame point vingt-cinq mille Français.

XV

Bientôt après un homme, au sortir du conclave,
 S'écriait : " Désormais plus d'Italie esclave !"
 D'un pape improvisé (*g*) c'était l'étrange voix...
 Mais il la reniera, comme Pierre, trois fois.

XVI

D'étranges incidents me conduisent en Suisse ;
 Alors de Sonderbund il n'était nul indice ;
 A l'hôtel du Faucon je dinais chaque jour
 Avec les Maillardoz, les Ziegler, les Dufour (*h*).

XVII

Un soir, ils se disaient, leurs yeux roulant des larmes :
 " Adieu ! l'un contre l'autre il faut tourner nos armes."
 Une dernière fois ils se serraient la main...
 Et Lucerne et Fribourg tombaient le lendemain.

XVIII

Le général Dufour, par sa levée en masse,
 Fit de la résistance une vaine menace.
 Le fils de Loyola de son fort expulsé
 La Suisse était unie et le danger passé (*i*).

XIX

A peine s'achevait cette innocente guerre,
 Du Piémont à son tour je passai la frontière,
 Et bien peu s'en fallut que j'y fusse arrêté
 Quand on vit dans ma malle un Montaigne annoté (j).

XX

Rome, Naples peut-être était plus libérale...
 Et, quelques mois après de l'urne électorale,
 Cavour, ton nom sortait pour la première fois ;
 L'Italie était libre et l'Autriche aux abois.

XXI

En janvier, je rentrais sur la terre natale ;
 Philippe, en février, fuyait sa capitale
 Pour n'y plus revenir !... La République était...
 Et de Rome à Berlin chaque trône éclatait.

XXII

Mais l'émeute, à Paris, commence son orgie
 Et le monde bientôt retombe en léthargie.
 Novare des Habsbourgs relève le drapeau ;
 Pour dix ans l'Italie est encore au tombeau.

XXIII

Dès lors nous commençons, Cavour, sans nous connaître,
 L'œuvre dont l'Italie une et libre doit naître ;
 Je lève l'étendard contre la papauté ;
 Toi tu mines l'Autriche avec ténacité.

XXIV

Vois de notre destin quelle est la différence !...
 On te porte en triomphe ; on m'interdit la France !
 Que dis-je ?... on m'interdit le feu, la terre et l'eau,
 Et dans chaque maison je retrouve un bourreau.

XXV

Mais ce n'est point assez de soulever la terre ;
 Chaque parti prend part à cette sainte guerre :
 Israël fournit l'or, Persigny le mouchard (k),
 L'Eglise l'éteignoir... Le proscrit fait le quart (l).

XXVI

Ce supplice inconnu me troubla... Je fus homme...
 J'eus peur... j'étais brisé !... Je repartis pour Rome...
 J'allais me faire moine... A moitié du chemin
 Dieu vint à mon secours et me tendit la main.

XXVII

Il me rendit témoin de scandales étranges ;
 Les moines à mes yeux ne furent plus des anges.
 A Rome j'arrivais presque réformateur ;
 Du consulat anglais j'allais voir le pasteur.

XXVIII

“ Partez, dit-il, en hâte ; allez en Angleterre ;
 Pour vous la France même est dangereuse terre.”
 Le pasteur disait vrai ; Janin sait à quel prix
 Nous restâmes six mois à Marseille ou Paris !...

XXIX

On pressentait la mine, on entendait la sape,
Car j'avais murmuré le nom de l'ANTIPAPE.
Le programme lancé dans Londres fut l'éclair (*m*) ;
Peut-être à sa lueur, Cavour, as-tu vu clair ?

XXX

Tout culte dissident en fut pris de vertige ;
Chacun d'eux se sentit atteint dans son prestige ;
Sous chaque pot au feu l'on crut voir un volcan ;
Le plus scandalisé fut le culte anglican.

XXXI

Il nous fallait, dit-on, la terre américaine
Pour semer notre idée et féconder sa graine ;
Depuis que nous avons traversé le détroit
Le cercle se faisait de plus en plus étroit.

XXXII

Les vampires déjà croyaient tenir leur proie ;
Mais ils avaient compté sans le bras qui foudroie !
Sous ses coups redoublés ils sont tous terrassés ;
Dans nos drames, partout, nous l'avons dit assez (*n*).

XXXIII

Plus d'un abus, alors, dans la vieille Angleterre,
A notre seul contact a dû mordre la terre (*o*).
Aussitôt qu'à New-York arrive le banni,
On hue, on force à fuir le nonce Bedini.

XXXIV

Mais Bedini parti, naît le *knownothingisme* (p) ;
 On lit sur son drapeau : " Guerre au catholicisme !"
 L'Américain natif a compris le danger
 Qu'apporte à l'Union l'Irlandais, l'étranger.

XXXV

L'*Antipape* leur dit : " L'élément catholique
 " Par l'Europe chassé reflue en Amérique ;
 " De la guerre civile il porte le brandon
 " Et du séparatisme il vous garde le don.

XXXVI

" Diviser pour régner fut toujours sa devise,
 " Et comme il faut qu'il règne, il faut qu'il vous divise ;
 " Ses picux confidents partout, à haute voix,
 " Annoncent que bientôt le Sud aura ses rois (q)." *Antipape*

XXXVII

On voit comme toujours si nous étions prophète,
 A se monarchiser si le Midi s'apprête ?...
 — Rudement j'avertis aussi l'Américain
 Qu'il aimait trop l'argent pour un républicain.

XXXVIII

En ce libre pays, l'or rend tout légitime,
 Et quand on peut payer le crime n'est plus crime.
 On appartient à qui vous achète ou vous vend ;
 Dieu sait combien ainsi je fus vendu souvent !...

XXXIX

Je dis que ces marchés de chair humaine blanche
 A l'Union bientôt coûteraient quelque élanche ;
 Qu'elle verrait son or s'abîmer dans les mers,
 En tourbillons de feu s'élever dans les airs.

XL

Depuis, les millions ont fondu comme cire (r) ;
 L'Union pour longtemps en deux parts se déchire
 Et la guerre civile imposant ses horreurs
 Va noyer dans le sang ces fatales erreurs.

XLI

Quand un peuple se livre au matérialisme
 Il en est châtié par un grand cataclysme ;
 Il paie en un seul jour — jour de calamité ! —
 Des siècles d'égoïsme et d'inhumanité.

XLII

Miraculeusement j'ai donc revu l'Europe
 Qu'étreint l'absolutisme ou son joug interlope ;
 La liberté n'a plus qu'un seul roi pour soutien
 Et ce prince, Cavour, ce prince c'est le tien !...

XLIII

Avec rage et dépit l'Angleterre, en Crimée,
 S'était vue amoindrie un peu dans son armée.
 A Londres, Persigny trônait en petit roi,
 Il ameuta la ville entière contre moi...

XLIV

Un Lord prétend fermer les parcs, dimanches, fêtes ;
 L'émeute, à Hyde-Park, dresse ses mille têtes ;
 Le ministre en sa chaire un instant se troubla
 Et l'aristocratie elle-même en trembla (s).

XLV

Alors s'évanouit le bill de fermeture ;
 On n'osa pas plus loin pousser cette aventure...
 Le peuple resta maître... ou de se promener
 Ou d'aller, comme un Lord, se faire sermonner.

XLVI

Le dimanche, du coup, faillit faire naufrage,
 Et son intolérance en fut beaucoup plus sage.
 En Albion, pendant notre second séjour,
 D'autres abus encor virent leur dernier jour.

XLVII

Nous quittâmes enfin Londres (t) pour la Belgique ;
 Sans conteste y régnait le parti catholique ;
 Bruxelles fit bientôt la révolution
 Qui du roi secondait la résolution (u).

XLVIII

La nation, le roi, le nouveau ministère
 Dès lors furent unis comme en un phalanstère.
 Pendant près de six ans qu'y passe le banni
 Aucun pays de Dieu ne semble plus béni !

XLIX

Cependant sans répit, sans repos, notre plume
 Entassant, malgré tous, volume sur volume,
 Persifflait de sa prose et prodiguait ses vers,
 Fustigeant les méchants, écrasant les pervers...

L

Contre Rome bientôt recommence ma guerre
 Indirecte d'abord, armée à la légère ;
 Je bourdonne et je pique, importun moucheron ;
 Puis, je prends corps à corps l'*index*, son chaperon (v).

LI

De nouveau m'élevant au ton de prophétie,
 J'annonce incessamment une péripétie
 Qui doit en évêché, changer la papauté
 Et soulever le monde au cri de liberté.

LII

Quand, dans le même but, ta sagesse manœuvre,
 Cavour, moi je pressens et j'annonce ton œuvre ;
 A peine l'Empereur vient-il de menacer
 Qu'aussitôt je prédis ce qui va se passer (x).

LIII

Avant qu'à notre voix nulle voix se rallie
 De nouveau je m'écrie : " Italie ! Italie !"
 Je montre de rechef le pouvoir temporel
 De la libre Italie obstacle seul réel (y).

LIV

Où j'admire, Cavour, ton triomphant génie,
 C'est dans l'enfantement d'une Italie unie !
 Grande fut ton audace et ton habileté ;
 Tu fis de l'impossible une réalité.

LV

Tu jouas, sur ce point, l'Empereur et la France ;
 Quand tous, nous ne rêvions que de la délivrance,
 Déjà ta main serrait en secret le lien
 Erigeant en faisceau l'Empire Italien.

LVI

Cette fois en défaut — je l'avoue à ta gloire —
 Tu mets ma prescience et fais mentir l'histoire ;
 Six états, jusqu'alors ennemis ou rivaux,
 Se fondent en un seul pour leur destins nouveaux.

LVII

A ton ordre, à ta voix, le prodige s'opère ;
 Du peuple Italien ainsi tu fus le père.
 Toi seul tu dirigeas le grand événement ;
 Tout le reste ne fut en ta main qu'instrument.

LVIII

Soyons juste pourtant pour le roi galant homme :
 Il sut de son ministre être le second tome
 Comme de son armée il fut, dans le combat,
 Le plus grand général, le plus vaillant soldat.

LIX

Quant à Napoléon, c'est le bras de la France
 De tout peuple opprimé cette grande espérance,
 Qui, fidèle à son rôle et noble et généreux,
 Prodiguera toujours son or, son sang pour eux.

LX

Moi, je ne suis qu'un humble et très obscur poète
 Que l'inspiration parfois rendit prophète,
 Indomptable écrivain dont l'unique fierté
 Est de voir sous ses pas surgir la liberté !

LXI

Lorsque la triple intrigue idiote et cagotte
 Me força de partir, en sa rage bigotte,
 Pour mon exil si long, si lâche et si cruel,
 — Que tant de malheureux ont cru rendre éternel —

LXII

Je dis que si jamais je dois revoir la France
 Ce jour sera pour elle un jour de délivrance ;
 Et, ce jour, les cagots qui m'ont fait exiler
 Se sont vus aussitôt dans Veuillot immoler (z).

LXIII

Pour la seconde fois, à partir on m'oblige :
 Pour la seconde fois, je reviens... ô prodige !...
 Un second ennemi tombe, et la liberté
 A fait un nouveau pas par la légalité (aa).

LXIV

Pour la troisième fois on veut que je m'exile (*bb*),
 Aux applaudissements d'Israël qui jubile !...
 Faites-moi donc rentrer, pour la troisième fois,
 ELECTEURS DE PARIS, en me donnant vos voix !...

LXV

Puisque la liberté m'est toujours si fidèle
 Vous devez me nommer, au moins à cause d'elle ;
 Tous les Basile alors seront saisis d'effroi,
 Ils auront vu tomber le dernier prêtre-roi !

LXVI

Ma présence est fatale au pouvoir de l'Eglise ;
 Ou je la fais échec ou je la paralyse ;
 A Londres, quand je viens pour la troisième fois,
 Le *Church's rate* tombait... sans la dernière voix (*cc*).

LXVII

Ce n'est donc point, Cavour, une vaine hyperbole
 Quand je dis que l'effet suit toujours ma parole.
 J'eusse été criminel en ne prédisant pas
 L'ITALIE UNE ET LIBRE, après ton grand trépas.

LXVIII

A l'Italie en deuil puisse cette assurance
 Lui rendre entièrement sa foi, son espérance !
 Rien de toi que ton corps ne repose au tombeau ;
 Ton ouvrage survit de jour en jour plus beau.

LXIX

“ *Tout par la liberté !* ” fut ta chère devise...
 En condamnant l'Eglise à n'être que l'église ;
 Demandant à la France un appui généreux
 Et dédaignant toujours les moyens ténébreux.

LXX

Tu dis, à haute voix, à l'Italie esclave :
 “ Si tu veux être libre, aux armes ! et sois brave !
 Puis, sois prudente et sage, et ferme en tes desseins ;
 En une seule ruche englobe tes essaims !

LXXI

“ Les peuples affranchis sont notre expérience ;
 Nous pouvons, d'un seul bond, atteindre à leur science,
 Nous épargnant les maux de leurs tâtonnements,
 Cueillant les plus doux fruits de leurs enseignements.”

LXXII

Cavour, voilà ton œuvre ; elle est grande, elle est belle ;
 Je ne puis me lasser de la dire immortelle !...
 Pour moi, Cavour, pour moi qui fus ton précurseur,
 Ma gloire de la tienne, un jour, sera la sœur.

LXXIII

Peut-être sera-t-elle encor plus radieuse,
 Quand s'évanouira la puissance odieuse
 Qui prétend à jamais enchaîner sous sa main
 Et la libre pensée et le génie humain !

LXXIV

Que le monstre s'appelle : ARGENT*, JESUITISME,
ÉGLISE, MONOPOLE, ÉPÉE et DESPOTISME,
Héroïque est la lutte !... Il est beau d'en sortir
Vaincu comme vainqueur... en messie, en martyr !

F. TAFON FOUGAS.

Londres, le 8 Juillet 1861.

Anniversaire de la naissance de l'Auteur, en 1810.

* POST-SCRIPTUM. — L'auteur de ce petit poème est le premier, pour ne pas dire le seul écrivain, qui ait eu le courage et l'audace de déclarer une guerre implacable, inexorable, désespérée, au journalisme judaïque, au Dieu Million, protecteur hébraïque de la littérature et des lettrés — on sait aujourd'hui à quel prix et dans quel but — comme à l'ennemi le plus perfide, le plus dangereux pour la liberté de la pensée humaine, comme au corrupteur le plus fatal de la moralité publique.

Mais c'est surtout depuis cinq ans que l'auteur a pris corps à corps dans son petit journal le Mammon israélite ; c'est au moment même où ces pages allaient sous presse que l'univers attentif a entendu la voix solennelle de la justice humaine qui condamnait correctionnellement, pour escroquerie, Mirès et Solar, chacun à cinq années d'emprisonnement.

C'est donc bien la plume qui a tué cette fois le million, et non le million qui a tué la plume... quoiqu'on ait tant et tant répété à l'auteur : "*qu'il devait succomber, tôt ou tard, sous les coups de ces gens qui avaient tant d'argent*"... qui ne leur coûtait guère ! (Voir les pages 243 à 266 du *Crispin*, surtout les pages 265 et 266.)

NOTES.

V.

(a) Il paraîtrait que l'auteur de ces vers est un de ces hommes que tous les partis ont juré d'étouffer, coûte que coûte ; nous connaissons un critique, jadis fameux, qui répétait encore tout récemment la formule sacramentelle sur notre poète moraliste : " Quoiqu'il fût on lui toléra tout, et jamais on ne prononcera le nom d'Erostrate et d'Hyperbolus... etc., etc., etc." Nous parlons sans hyperbole des hyperboles de l'illustre critique, hyperboles que nous ne pourrions toutes traduire en langage décent.

(Note de l'Éditeur).

VIII.

(b) L'auteur s'est peint lui-même dans ces trois vers d'un drame de sa façon qu'il faisait imprimer, à Paris, en 1850. Ces vers s'appliquent aussi admirablement à M. de Cavour :

Vous me connaissez bien... je suis d'un caractère
A ne pouvoir plier sous le joug militaire ;
Je commande toujours et n'obéis jamais.

(Le Baron de Saint-Ignace, Acte II, Scène V.)

C'est ce qu'ont dit aussi tous les chefs des administrations dont l'auteur de ces vers a fait partie ; aussi l'avait-on surnommé : *la barre de fer*.

XI.

(c) On comprend qu'il s'agit du Piémont en 1847, alors que Charles Albert gouvernait encore d'après le système de son parent le roi de Naples, à l'extrême déplaisir du prince royal, aujourd'hui roi d'Italie.

(d) Lorsque l'auteur alla en Piémont, en 1847, comme on le verra au quatrain XIX.

XIII.

(e) Nous avions les raisons les plus graves pour laisser le nom de l'auteur enveloppé du voile le plus impénétrable... Mais des circonstances nouvelles, et non moins graves, sont survenues qui nous imposent le devoir rigoureux de lever ce voile ; on trouvera donc, dans la biographie de l'auteur écrite par lui-même, des détails très circonstanciés sur toutes ces coïncidences fatidiques.

XIV.

(f) Le père Villefort, procureur-général des jésuites, surnommé le Pape Noir, était le conseiller secret de Grégoire XVI, prédécesseur de Pie IX.

XV.

(g) On sait que l'élection de Pie IX fut une espèce de surprise et que la majorité des cardinaux qui lui donnèrent leurs voix au premier scrutin croyaient mettre un bulletin blanc, réservant leur choix *in petto*.

XVI.

(k) Ces messieurs faisaient partie, avec le landamman de Lucerne et le colonel Folz du canton de Vaud, du comité général de la guerre de la Confédération helvétique qui se réunit chaque année à Berne.

XVIII.

(i) Peut-être a-t-on oublié que la guerre du Sonderbund, ou la séparation des cantons catholiques et des cantons protestants n'eut d'autre cause que l'établissement des jésuites de Fribourg, d'où ils entretenaient des troubles continuels dans la petite république modeste. Il est fâcheux que la levée en masse des Etats-Unis du Nord n'ait pu peser de la même manière sur les Etats du Sud, et qu'ils n'aient pu aller supprimer l'esclavage du corps, comme la Suisse protestante supprima l'esclavage de la pensée, presque sans effusion de sang. Le général Dufour manque aux Etats-Unis.

XIX.

(j) Le fait est historique. Nous avons dit que c'était en 1847; tous nos livres et nos papiers furent épluchés un à un. Ce fut aussi, croyons-nous, vers la même époque que Félix Pyat fut ou faillit être arrêté parce qu'on trouva dans sa malle *le plan...* d'une comédie qu'on prit pour le plan d'une conspiration.

XXV.

(k) La guerre que M. de Persigny a faite à l'auteur était une guerre *tout* personnelle, et dont celui-ci a fait connaître, dans ses divers ouvrages, les raisons qui n'ont rien de politique.

(l) En effet, c'est assez le rôle que la proscription joue depuis dix ans vis-à-vis de notre auteur; elle croit faire de la haute diplomatie — comme toujours à la manière de Gribouille — en s'alliant aux endormeurs et aux paralyseurs, instruments peu nobles des personnages ci-dessus, pour écraser dans l'œuf, comme dirait Victor Hugo, un nouveau Lamartine... en perspective, républicainement parlant. Est-ce assez bête et stupide!... Autrement, il faudrait dire: Est-ce assez odieux, assez monstrueux!... puisque l'auteur est un des hommes qui, depuis dix ans, ont le plus poussé en avant le char de la liberté, au prix de sa fortune, de son repos, de sa vie!...

XXIX.

(m) Ce programme, à l'adresse des démocrates du monde entier, portait la date du mois de novembre 1833; il annonçait, en effet, que le seul moyen de rétablir et de fonder à toujours la liberté était de démolir, par l'abandon universel et par la force d'inertie, partout à la fois, le culte de la papauté. Ce programme, qui jetait aussi la base de l'unité et de l'universalité du Christianisme, fut publié par *le Siècle*, nous a-t-on dit, sans doute à la faveur de quelques réflexions ironiques, sans lesquelles il n'aurait certainement pas passé impudemment... Il n'en a pas moins porté des fruits abondants... au moins à l'endroit du pouvoir temporel, en attendant mieux.

XXXII.

(n) Il paraîtrait qu'en effet notre auteur aurait écrit un grand nombre de comédies et autres ouvrages fort intéressants, où l'on voit la lutte incessante d'une pensée indépendante et libre contre des milliers d'étouffeurs lâches et infâmes, aux ordres de l'argent, de l'absolutisme et de l'Eglise.

XXXIII.

(o) Arrivé en juillet 1853, nous en sommes parti en novembre, cette première fois.

XXXIV.

(p) Qu'on nous pardonne cet abominable Yankeeisme dont l'équivalent n'existe pas dans notre langue.

XXXVI.

(q) Voir diverses comédies et autres ouvrages de l'auteur.

XL.

(r) Depuis ce moment, la crise financière n'a presque plus cessé en Amérique, et maintenant c'est la guerre civile qui se compliquera bientôt peut-être d'une guerre servile... c'est-à-dire d'extermination.

XLIV.

(s) On se souvient des meetings populaires de Hyde-Park, des collisions qui en résultèrent, des voitures de l'aristocratie chassées à coup de pierres... et que l'hôtel du noble Lord, auteur de la motion pieuse, fut presque saccagé. N'était-ce point encore une petite révolution au profit de la libre pensée contre les utopies ascétiques du cagotisme effréné ?

XLVII.

(t) Le second séjour de l'auteur en Angleterre — tant à Jersey qu'à Londres — dura du 15 mai au mois de novembre 1855.

(u) On sait que le 31 mai 1857, à Bruxelles, l'émeute alla jusqu'à briser les vitres des journaux réactionnaires et catholiques; ce fut comme une seconde édition du *Sonderbund*, prédite aussi par l'auteur. [Voir la préface du *Sens moral en Amérique*].

L.

(v) Voir tout ce que l'auteur a écrit à Bruxelles, en 1857 et 1858, dans ses livres, dans son propre journal, dans *Méphistophélie* et autres petits journaux satiriques.

LII.

(x) Voici quelques-unes des lignes que l'auteur publiait le 18 janvier 1859, au premier bruit de la menace de l'Empereur à l'adresse de l'Autriche. Ces lignes ont paru dans le numéro 51-52 de son journal, à Bruxelles. L'auteur, après avoir rappelé que tous les avantages de la guerre d'Orient, qu'il avait prévus et annoncés de la manière la plus formelle, s'étaient réalisés, ajoutait :

“ Est-ce à dire que nous approuvons aussi cyniquement une guerre qui aurait pour seul et unique but, réel et moral, de rendre à l'Italie ce qui lui

appartient, comme le droit imprescriptible d'une nation civilisée : son *Indépendance*, sa *Nationalité*, son *Unité*... si elle pouvait être une !...

" Eh bien, nous répondons : Oui !... à une condition, celle-ci : que la question aura été débattue dans un congrès européen, où il aura été décidé que l'Autriche doit être expropriée pour cause d'utilité publique et de droit européen ; mais que, dans aucun cas, l'expropriation forcée ne passera, sous aucun prétexte, le genou de la botte que forme l'Italie, et que les canons rayés s'arrêteront sur le versant des Alpes. Dans ces conditions, nous pensons que la guerre serait juste, équitable, utile au progrès et à la civilisation.

" Tel est notre avis sur la guerre. Ajoutons toutefois, en terminant, que cette grande pensée de congrès européen, qui tend à transformer la guerre elle-même en moyen de civilisation — ce qu'elle eût dû toujours être — en un mot, en un tribunal de justice (*) dont les armées sont les gendarmes, constatons que ces grands congrès sont sortis aussi de la guerre d'Orient."

Bruxelles, 18 Janvier 1859.

(Extrait du numéro 51-52, page 207 du *Crispin*.)

N. B. de l'Éditeur. — Ce ne fut que deux mois plus tard que la France déclara la guerre à l'Autriche et que Napoléon III mit à l'ordre du jour de son armée la délivrance de l'Italie... Puis, après la plus immense et la plus éclatante victoire des temps modernes, il s'arrêta au moment où la guerre allait devenir européenne, au pied des Alpes Rhétiques, comme le lui proscrivait notre auteur, six mois d'avance.

LIII.

(y) Voici comment, dans le numéro suivant du même journal, numéro 53-54, pages 210 à 212, l'auteur terminait un second article intitulé : "ITALIAM!... ITALIAM!..."

" CONCLUSION. --- Mais que deviendrait, me direz-vous, très pieuse lectrice, notre malheureux Pape si on le dépouillait de son pouvoir temporel !... Il serait donc obligé de tendre la main et de faire la quête, comme les pères capucins, de maison en maison ! — Nullement ; il aurait le budget le plus digne et le plus grassement payé de toute la chrétienté dont il serait le véritable roi des rois, c'est-à-dire l'oracle et l'arbitre moral et religieux !... Ne serait-ce pas plus grand et plus digne du vrai successeur de Jésus-Christ que d'être le dernier des princes temporels, le monarque le plus pauvre et le plus endetté, obligé enfin de se faire défendre et soutenir contre ses propres sujets par deux armées étrangères !... Combien il serait plus digne et plus honorable que son budget, le plus riche et le plus liquide de la terre, fût payé par tous les rois, par tous les princes, par tous les évêques de la chrétienté avec la régularité d'une échéance !... Au moins le vicair de Jésus-Christ sur la terre n'aurait plus à sonder ni police secrète ou autre, ni gendarmes, ni guichetiers, ni bourreaux, ni monarques, ces hontes, ces infamies nécessaires de tout gouvernement faible et qui tremble sans cesse pour sa sécurité ; son action serait toute morale, toute sublime, toute divine ; il planerait au-dessus de la terre, dont il jugerait les différends, des hauteurs éthérées de son pouvoir tout spirituel et désintéressé.

" Transportant le siège de sa puissance régénérée, avec le nombreux cortège de sa cour radieuse de cardinaux et de prélats tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, dont il ferait la fortune, il y serait attendu, désiré, acclamé comme un père au milieu de ses enfants chéris, après une longue absence.

(*) Cette pensée ne serait-elle pas un peu l'œuf d'où serait sorti le magnifique livre de notre très cher confrère, P.-J. Proudhon : *la Guerre et la Paix* ! Allons, maître, avouez-le un peu et nous dirons que nous sommes payés, et au-delà, de tous vos travaux si ingrats, sous un autre rapport.

" Comment un rôle si bien fait pour le cœur de Pio Nono ne l'a-t-il pas séduit !... Comment n'a-t-il pas compris cette grande pensée ! comment ne s'en est-il pas fait le père, comment n'a-t-il pas voulu inaugurer cette œuvre nouvelle, et sainte et en faire l'expérience magnifique !... "

" Il en est temps encore ; Pio Nono vit ; son avènement au trône pontifical fit naître dans tous les cœurs ces précieuses espérances ; qu'il rende à son règne son premier éclat en les réalisant, et la question italienne se trouvera naturellement résolue de la seule manière dont elle puisse l'être définitivement : *Italian!* "

Bruxelles, 20 février 1859.

N. B. de l'Éditeur. — Nous nous bornerons à ces deux extraits de deux articles qu'il eût fallu citer tout entiers, car ils sont, de même que la plupart de ceux qui ont suivi, comme un miroir intérieur de la pensée encore inconnue de Carver; nous croyons qu'ils dépassaient, de beaucoup les plans primitifs de Napoléon III lui-même, qui, comme l'instrument providentiel, marchait au but commun malgré ses ministres et ses affections les plus chères, malgré l'Allemagne et malgré l'Angleterre elle-même, sans qu'il ait peut-être soupçonné où Dieu le menait !...

LXII.

(a) C'est au mois de novembre 1859, après l'armistice, que l'auteur est rentré en France pour la première fois ; or, voici les lignes vraiment fatidiques par lesquelles il terminait une lettre qu'il écrivait à M. Jules Janin, de Londres, le 24 novembre — date bizarre ! — 1853, la veille même de son départ pour New-York. Après lui avoir fait part de plusieurs pressentiments étranges et vraiment prophétiques qui se sont également réalisés, il ajoutait :

" Libre à vous de me répondre que je suis fou(*) ; je me contenterai de dire : ce qui est écrit est écrit, et la prophétie du fou comme du sage — c'est quelquefois tout un — manque rarement de se réaliser.

" Dans tous les cas, je ne sais si Dieu qui, jusqu'à présent a tant fait pour nous, nous permettra de revoir la France ; mais rappelez-vous que si cela est, tout ce qui existe aujourd'hui comme influence gouvernementale et religieuse — on sait qu'alors le *rodens*, ou plutôt le *rat d'église* Falloux-Montalembert, voguait à pleines voiles — aura complètement disparu dans le tourbillon qui va bientôt ébranler le vieux monde sur sa base vermouluée." (Extrait du numéro 6 de l'*Antipape*, 2 avril 1854, et des *Lettres Américaines*, page 95).

(*) Dans une de ses lettres, M. Jules Janin, avait adressé à l'auteur cette malicieuse allusion shakespearienne : "*Poor Yorick!*" On a su depuis qu'il était un peu payé pour parler ainsi, comme tant d'autres. L'auteur écrivait encore, le 18 mars 1854, ce qui suit au même Janin, en lui envoyant les premiers numéros de l'*Antipape* : " Peut-être direz-vous, en nous lisant, que la fin de la papauté est proche, puisque Dieu, pour la saper, rend la raison aux fous ! " On sait que ce mot d'ordre aussi lâche qu'inférel est de l'invention de certains Deutz qui ont le sens moral si exercé, comme ont pu s'en apercevoir le vieux prince de Condé et la duchesse de Berry. "*Rien n'est plus facile*, nous disait un jour l'un de ces hommes — le sieur Dutertre ou Bacon, dit le Boiteux, si connu dans les tripots de Londres — que de faire passer pour fou l'homme le plus sage de la terre ; il suffit pour cela de dire à tous qu'il est fou, surtout lorsqu'il est dans un pays dont il ne parle ni n'écrit la langue."

Malheureusement, il arrive quelquefois, dans ces pays trop crédules, que Dieu parle pour le prétendu fou... avec ses langues de feu !... Et voilà l'obligation qu'ils ont à ces faiseurs de fous... à la Deutz, et à la douzaine !!!

LXIII.

(aa) L'auteur revenait à Paris, pour la seconde fois, le 30 octobre 1860; le 10 novembre, il écrivait au prince Napoléon afin qu'il lui fit rendre une cinquantaine d'exemplaires de *Sironarole* et de ses *Dialogues chez les Morts*, que le ministre de l'intérieur hésitait trop à laisser passer. Le prince répondait le 16 novembre qu'il avait bien voulu faire une démarche auprès du ministre, en faveur de ces livres, qui étaient enfin remis à l'auteur, le 20 novembre. — On sait que ce fut le *vingt-quatre novembre*, quatre jours après — voir la même date soulignée dans la note précédente — que l'Empereur, malgré l'avis de ses conseillers les plus dévoués, comme toujours lorsqu'il a fait quelque chose de grand et de bon, restituait la liberté de la parole en améliorant la liberté de la presse.

LXIV.

(bb) L'auteur a raconté, dans certaines odes et satires en vers qu'il a récemment publiées, toutes les circonstances de ce troisième exil qui n'est et ne saurait être que l'œuvre de la triple intrigue déjà signalée.

LXVI.

(cc) On sait que le scrutin sur l'abolition des *church's rates* (droits de l'église) avait donné 174 voix pour et 174 voix contre; le président, en votant contre le bill, a seul décidé du maintien de cet impôt verrouillé, encore pour un an.



EPILOGUE

LE BARON DE VIDIL

A NOTRE IMPRIMEUR.

I

Nous avons, dites-vous, cinq feuillets blancs de reste,
Et vous me demandez des vers pour les remplir.
Soit ! nous les remplirons.—Mais d'abord je proteste
Contre le fait suivant qui vient de s'accomplir.

II

Tantôt nous demandions à l'un des trois libraires
Qui seuls vendent ici quelques livres français
La banale faveur — qu'on ne refuse guères —
De mettre son adresse au bas de nos essais.

III

— Que dites-vous, monsieur ?... Voulez-vous ma ruine ?
Vous ne savez donc pas qu'un PERSONNAGE, ici,
Tout exprès accouru, dans cette humble cassine,
En me parlant de vous, me déclarait ceci :

IV

— Oui, si vous osez vendre un seul de ses ouvrages,
 “ On met votre boutique au ban de nos amis
 “ Et de tous les français habitant ces parages ! ”
 — Le pain de mes enfants serait trop compromis ! —

V

Quel homme ose tenir, à Londres, un tel langage ?...
 Puisqu'on nous tait son nom, tâchons donc de savoir
 Quel est cet honorable et très haut personnage
 Qui sur *tous les français* exerce un tel pouvoir ?...

VI

Ce n'est point l'ambassade... elle est peu populaire,
 Et Monsieur de Fluhaut ne saurait s'abaisser
 A de pareils moyens... dans le seul but de plaire
 A son prédécesseur que l'auteur put blesser.

VII

Est-ce Monsieur Rothschild, prince de la finance ?
 — Si nous avons flétri le pouvoir de l'argent
 Ce fut en combattant sa funeste influence,
 Alors qu'il intervient comme immoral agent...

VIII

Oui, c'étaient les *faiseurs de l'industrialisme*
 Qu'un jour nous baptisions de *faiseurs faisandés*,
 Accapareurs secrets, patents du journalisme,
 Dans le procès Mirès si bien réprimandés.

IX

Après nous, Pontalba confirme leur puissance,
 Montrant tous les journaux partout aux leurs soudés,
 Et l'or leur assurant parfaite obéissance
 De leurs correspondants et de leurs affidés.

X

Grand était le péril pour la pensée humaine
 Emprisonnée ainsi dans ce fatal réseau !...
 Malheur à l'écrivain osant braver leur haine !
 Ils le plument vivant comme on plume... un oiseau (a).

XI

Puis, lorsqu'il est tout nu, dépouillé de ses ailes,
 Comme Dumas... après *la Question d'Argent*,
 On explique cela, dans ses journaux fidèles,
 En montrant le *hasard* toujours *intelligent* (b).

XII

On sait qu'Emile Augier fut aussi fort malade
 Après *les Effrontés*... Nous l'avions averti
 Des dangers qu'il courait avec la *MIR...IADE*...
 — Il s'en est peu fallu qu'Augier ne soit parti !

XIII

Nous pourrions, quant à nous, fort de cent témoignages,
 Au civil nous porter partie au grand procès...
 — Mais il s'agit ici de plus hauts personnages
 Ne ressortissant pas des tribunaux français.

XIV

Monseigneur Wiseman, ce prince de l'Eglise,
 Vengerait-il ainsi le pouvoir temporel
 De cet audacieux qui provoqua la crise
 Qui doit faire deux parts de la terre et du ciel ?

XV

A Londres, le Français n'est point si fanatique ;
 Quelqu'éloquent que soit Monseigneur Wiseman,
 Il ne convaincra pas notre Gaulois sceptique
 Que l'on doit se sevrer du feuilleton-roman.

XVI

Mais quel est donc, alors, l'influent personnage
 En maître disposant de vingt mille français,
 Et condamnant à mort quiconque point ne nage
 Ni vogue dans ses eaux — sans forme de procès ?—

XVII

Le Ciel en le frappant dénonce le coupable !
 On est, depuis dix ans, touché de plus en plus !...
 Il faut être aveuglé par la haine implacable
 Puisque ces grands avis sont restés superflus !

XVIII

Redirons-nous la mort de ces trois saintes femmes,
 Perles de la famille, et qui, toutes les trois,
 Rendent subitement à Dieu leurs nobles âmes ?...
 Montrons-nous brisés trois trônes de leurs rois ?...

XIX

Ou, du bout du scalpel touchant leurs créatures,
 Les Deutz du journalisme, à l'immonde profil,
 Pour ne pas prodiguer ces belles portraitures
 Pour type prendrons-nous... LE BARON DE VIDIL?...

XX

De ce baron du moins, on comprendrait la haine
 Contre un auteur qui veut que la succession
 Ne soit plus le champ clos et la sanglante arène
 Du parricide.... avec préméditation (c).

XXI

Nous n'irons pas plus loin dans ce champ de carnage ;
 Plus que ses affameurs l'auteur sera clément ;
 Seulement nous dirons à ce grand personnage
 Que Dieu ne permet pas qu'on tue impunément.

XXII

Or, que l'on tue un homme, à coups de casse-tête
 Sous prétexte de chute, au carrefour d'un bois ;
 Ou par un procédé, qui peut sembler moins bête,
 En écrasant le front, en étouffant la voix.....

XXIII

— “ Puisqu'un tel procédé ne laisse aucune trace (d)!” —
 Il n'en est pas moins vrai que le Dieu juste et fort
 Fait que, le lendemain... une jambe se casse,
 Et que la pauvre mère accouche d'un fils mort!...

XXIV

Demandons maintenant à la libre Angleterre
De quel œil elle voit ce personnage haut
Se servir de son or pour transformer sa terre
En plombs vénitiens, et même en échafaud ?

XXV

Etait-ce là le but de cet anniversaire
Du *Literary Fund*, où tant de beaux discours
Ont élevé si haut la gloire littéraire,
En s'enorgueillissant de lui porter secours ?...

XXVI

Est-ce pourquoi l'on va dire au pauvre libraire
Qu'on saura l'affamer.... s'il fait ce qu'il doit faire,
En prêtant sa vitrine au poète mordant,
Au moraliste honnête, au cœur indépendant (e) ?...

XXVII

Mais quelle voix prétend que la justice anglaise
Voit trop souvent son bras désarmé par la loi,
Que devant le forfait le plus noir on biaise,
Qu'un parricide peut obtenir son renvoi ?...

XXVIII

Qu'il suffit pour cela que la victime sainte,
Après un témoignage effroyable, écrasant,
Refuse de parler et retire sa plainte...
Si le noble coupable a quelque ami puissant.

XXIX

Tous les jours on condamne aux fers de pauvres hères
 Qui pour le leur ont pris le mouchoir du voisin,
 Voisin qui rit du tour, ou ne s'en doute guères...
 — Pour la société ce membre était malsain.

XXX

Où vont ces gentlemen, à cheval, côte à côte?...
 C'est le fils et le père, un roi de la *fashion* ;
 D'une pieuse reine il fut une heure l'hôte,
 Et d'un prince il est près de l'habitation.

XXXI

Il passe outre... son fils rappelle la visite ;
 Il demande pourquoi ce chemin inconnu ?...
 Le père répond mal ; il se trouble, il hésite,
 Il dit *qu'un mal de ventre* est chez lui survenu (*f*).

XXXII

Il cherche dans le bois l'isolement et l'ombre,
 Interrogeant de l'œil chaque arbre, chaque coin ;
 Ils arrivent enfin dans le carrefour sombre
 Où l'on croit ne trouver nul importun témoin...

XXXIII

Alors, il frappe au front son fils d'un casse-tête ;
 Le sang coule, il redouble, et le plomb de nouveau
 Retombe !... Mais le fils éperonne sa bête
 Qui s'emporte et l'arrache aux coups de son bourreau.

XXXIV

Du crime monstrueux la raison quelle est-elle ?...
 De sa mère le fils revendiquait les droits ;
 Le père rend ainsi ses comptes de tutelle....
 Et devant ce forfait s'inclineraient les lois (g) ?...

XXXV

Ministres d'Angleterre, il faut y prendre garde ;
 La morale qui fait les révolutions,
 Cette morale écoute, attend et vous regarde....
 Ne la chargez donc point des exécutions.

XXXVI

Elle a pour instrument les masses frémissantes
 Que suscite le ciel justement irrité
 Afin de suppléer à vos lois impuissantes
 Et de montrer un peu... plus de sévérité.

XXXVII

Le peuple ne veut pas avoir le monopole
 Du juge, du géolier, des fers, de l'échafaud ;
 Il veut l'égalité.... devant la camisole
 Pour l'humble prolétaire et l'homme *comme il faut* !...

F. TAPON FOGAS.

Londres, le 20 Juillet 1861.

NOTES

DU BARON DE VIDIL

X

(a) Nous avons mis d'abord : un *gogo* ; mais la rime nous a paru par trop *insuffisante*.

XI

(b) Voir le courrier de l'*Indépendance belge* du 15 février 1859, sur le mariage du fils du prince de la finance ; *Mané*, après avoir félicité de son plus beau français *le hasard* qui avait réduit l'auteur d'un pamphlet contre M. de Rothschild à devenir garçon de café, terminait par ces mots sa prosopopée dithyrambique :

“ Quant à la victime, elle est intacte et debout sur son piédestal de millions. *Cela ne rappelle-t-il pas* — quel beau style ! — la fable de la lime et du serpent :

“ Tu te prends à plus dur que toi,
“ Petit serpent à tête folle ! ”

Nous voudrions pouvoir citer ici notre réponse tout entière à ce trait du Parthe, en date du 20 février 1859, et que nous avons publiée dans le numéro 53-54 du *Crispin*, page 213 ; mais l'espace ! l'espace ! bornons-nous donc à en donner ce que nous pourrons et ce qui nous paraîtra le plus important, le plus prophétique.

“ Eh bien, belles et sympathiques lectrices, reconnaissez-vous le *petit serpent à tête folle* qui ose mordre, aujourd'hui, la lime dorée des banquiers israélites, et lutter, lui tout seul, contre le sac aux millions ? La menace est-elle assez transparente et directe ? Est-elle assez sottise et maladroite ? Ah ! si M. de Rothschild lit l'*Indépendance belge*, il doit trouver qu'il a par fois des apologistes bien dangereux !... *Crispin* ne pourrait-il conclure de ceci, à la rigueur, que la conjuration qui fait autour de lui ce vide immense, en défendant de lire, d'acheter, et de vendre aucun de ses livres, en lui faisant fermer si hermétiquement toutes les avenues littéraires, dans le journalisme, au théâtre et partout, que cette ligue nouvelle du bien public et israélite, n'est bien réellement qu'une manœuvre odieuse, exécrable, une vengeance sauvage des dieux Millions, justiciable de la justice des hommes autant que de la justice divine ? C'est qu'il y a, en effet, une différence immense et colossale de la guerre que nous faisons — au seul profit de la morale et de la pensée humaine, AU CABARET, A L'INDEX, et AUX DIX MILIONS — à cette guerre personnelle, grossière et misérable que les sieurs Dairwell et Albert ont faite à M. de Rothschild... etc. etc.” (Voir dans *Crispin* les deux paragraphes suivants qui annonçaient si prophétiquement le *Mané Théel Pharès* de MM. Mirès, Solar, Millaud, Calley Saint-Paul, et autres..... trois ans d'avance !!!

XX

(e) On sait que l'une des idées fixes de l'auteur — et plût à Dieu que nos hommes d'état en eussent beaucoup de semblables! — est la réédification, sur une base morale, de la succession collatérale qui n'est aujourd'hui qu'une prime à l'assassinat et au parricide; l'auteur a prouvé surabondamment cette grande vérité dans trois comédies capitales: *le Baron de Saint-Ignace*, ou un *Palmer* (*) au testament, une *Succession à l'Américain* et *l'École du Millionnaire*. C'est pourquoi sans doute il est défendu de les représenter... et de les laisser vendre!!!

XXIII

(d) "Vous ne risquez rien... cela ne laisse aucune trace!" Telle est, nous le savons, la phrase sacramentelle par laquelle on décide les consciences timorées, qui hésitent encore à laisser torturer, nuit et jour, dans leurs maisons — au moyen de l'électro-chimie — certains individus prétendus *dangereux*. On comprend, en effet, que: "Cela ne laisse aucune trace" — sous entendu de l'assassinat — doit répondre à tout, et qu'il faudrait avoir une âme bien à l'épreuve de l'or pour pouvoir résister à cet argument tout puissant: "Cela ne laisse aucune trace!"

XXVI

(e) Ne serait-ce pas aussi pourquoi le *Courrier de l'Europe* et la *Presse de Londres* gardent un silence si édifiant sur tous les ouvrages de l'auteur, après avoir pris l'engagement d'en parler... comme on parle de tant d'autres... et quels autres?... N'est-ce pas toujours la consigne qu'a donnée, le premier, M. Jules Janin et *tutti quanti*!...

XXXI

(f) Historique. — Voir la déposition écrite du fils.

XXXIV

(g) Au moment même où nous terminions cet épilogue, samedi 20 juillet, le ministre répondait à M. Corrie, le digne magistrat de Bow-street, qu'il tenait peu à donner à ce procès les proportions d'une cause célèbre, et qu'il s'abstiendrait en laissant la loi anglaise suivre son cours ordinaire. Malgré le refus de déposer du jeune homme, Mr. Corrie n'en a pas moins renvoyé devant la Cour d'Assises l'accusé qui a été écroué à Newgate. Honneur à M. Corrie! il a bien mérité de l'Angleterre, de la justice et de l'humanité.

(*) Il s'agit de cet autre sportman qui empoisonnait sa femme et tous ses amis, pour en hériter ou pour s'acquitter envers eux des sommes qu'il leur devait.



HÉRÉDITÉ

ET

PRÉTENDANTS

A PROPOS DE

CERTAINS GROS TESTAMENTS.

Et nunc intelligite, gentes, et erudimini!

I.

Disons la vérité sur cette comédie ;
Empêchons qu'elle tourne encore en tragédie.
De tout temps et partout le royal prétendant (a)
Des plus affreux fléaux fut le digne pendant.

II.

Je sens, à ce seul mot, tressaillir l'Angleterre ;
Je vois un crêpe immense enveloppant sa terre (b) ;
Plantagenet, Lancastre, York, Stuart, Tudor,
Ne lui coûtent pas moins de flots de sang que d'or.

III.

Ce n'est que du moment où cesse cette guerre
Que l'ère de bonheur date pour l'Angleterre.
— D'où vient donc, quand la France expulse ses vieux rois,
Qu'Albion les anime à ressaisir leurs droits?...

IV.

Qu'elle les entretient dans la folle espérance
 Que hors d'eux il n'est point de salut pour la France,
 Et qu'ils sont dans sa main le brandon menaçant
 Qui doit y ramener l'incendie et le sang ?

V.

Je croyais qu'en ce temps de sagesse pratique
 L'unique prétendant était la république (c),
 Et qu'on ne trouvait plus de ces fous à lier
 Jaloux de s'immoler pour un particulier.

VI.

L'esprit chevaleresque est-il bien leur mobile ?
 Est-ce assez de l'honneur pour échauffer leur bile ?...
 Ou les solderait-on comme on solde un journal
 Qui vous vend, tant par an, un dévouement vénal ?

VII.

Serait-ce le secret de tous ces tripotages
 Sordides, éhontés, des plus fiers prétendants
 Aujourd'hui transformés en coureurs d'héritages
 Pour solder des journaux... ou leurs correspondants ?...

VIII.

Est-ce à l'aide de l'or du marquis de Villette
 Qu'on pense restaurer, en France, le Bourbon,
 Et qu'on daigne promettre à la branche cadette,
 Si rien n'y fait obstacle, un généreux pardon ?

IX.

Espérait-on trouver dans la tendre Nichette
Pour rendre sa couronne au fils de Saint-Louis
Une autre Jeanne d'Arc, une Jeanne Hachette,
Qui d'un éclat nouveau feraient briller les lys ?

X.

On ne voit plus le ciel, en nos temps prosaïques,
Susciter, pour sauver des trônes vermoulus,
D'humbles vierges des champs, pucelles héroïques,
Au courage indomptable, aux charmes impollus.

XI.

Déjà loin sont les temps des Bonchamp, des Lescure,
De la noble Vendée héroïques géants,
Qui virent succéder à leur grande figure
La bande à Trestaillon, les féroces chouans.

XII.

Le Bocage s'émut quand vint mil huit cent trente ;
Mais on se souvenait encor de la leçon,
Et de le soulever en vain le prêtre tente ;
Le Vendéen... de flamme est devenu glaçon.

XIII.

La mère d'Henri Cinq, en courageuse femme,
Fit ce que n'osa point faire un comte d'Artois ;
Pour fondre le glaçon et réveiller la flamme
Elle vint sous le chaume errer de toits en toits.

XIV.

La flamme ne servit qu'à livrer sa cachette (d),
Elle ne réchauffa rien que la trahison
De cet infâme agent qui vendit sa retraite
Pour la faire accoucher au fond d'une prison.

XV.

Double honte a fini cette guerre fatale,
La dernière qu'en France auront les prétendants,
Et qui de Frédégonde et sa digne rivale
Rappellent à l'esprit les doux antécédents (e).

XVI.

Il ne reste aux Bourbons qu'un seul trône... en Espagne ;
On sait, pour restaurer leur légitimité,
Des fils de Don Carlos la dernière campagne ;
Et captifs, quelle fut... leur magnanimité.

XVII.

Depuis que les Bourbons, par le droit d'héritage
Et par le Droit divin ont l'Espagne en partage,
Quels progrès, depuis lors, l'Espagne a-t-elle faits,
L'Espagne, où le soleil ne se couchait jamais ?...

XVIII.

Elle s'est consumée en des guerres civiles
Où le prêtre, le roi, le moine et le bûcher,
Unissant leurs efforts pour dépeupler ses villes,
Se disputaient son sang et son or et sa chair.

XIX.

Ne voit-on pas encor la vieille dynastie
 Bataillant en faveur du pouvoir temporel
 Jouer à ce jeu-là sa dernière partie,
 En offrant à l'Espagne un suprême cartel ?...

XX.

Que dire des Bourbons de Naples, de leur règne ?
 Un Tacite pourrait seul peindre ces bourreaux...
 Mais il s'arrêterait devant leur interrègne...
 Ou sa plume devrait créer des mots nouveaux.

XXI.

Ils ont sur leurs sujets régné de par la bombe ;
 Par un juste retour, pour la dernière fois,
 Sous la bombe Dieu veut que cette race tombe,
 Et les murs de Gaëte ont bondi sur François.

XXII.

Le Bourbon détrôné va conspirer à Rome ;
 Grâce à l'or des dévots et pieux intriguants,
 Il lance avec fureur sur son ancien royaume
 Des hordes d'assassins, des bandes de brigands.

XXIII.

Le mot Bourbonien devient le synonyme
 De tout ce que contient d'abject l'humanité
 Et couvre d'un vernis de mépris unanime
 Son grand palladium : LA LÉGITIMITÉ !

XXIV.

La légitimité, fille aînée et trop chère
 Du pape — qui lui doit son pouvoir temporel —
 S'aperçoit qu'elle touche à son heure dernière...
 Qu'elle a pour successeur... LE VOTE UNIVERSEL.

XXV.

Comprenez-vous, enfin, nations de la terre,
 Peuples insensés qui, depuis des milliers d'ans,
 Ne cessez de vous faire à vous-mêmes la guerre
 Dans l'intérêt de tels ou de tels prétendants ;

XXVI.

Comprenez-vous, enfin, qu'à ce métier stupide
 Vous n'avez jamais rien gagné, mais tout perdu?...
 Quelque soit le vainqueur, l'entourage est cupide ;
 Il faut par leur rasoir toujours qu'on soit tondu.

XXVII.

Tout peuple désormais se gouverne lui-même ;
 A-t-il besoin encor de princes et de rois ?
 Que celui qu'il revêt de la charge suprême
 Ne tienne le pouvoir que de son libre choix.

XXVIII.

Toutes les nations, selon la loi nouvelle,
 N'ont plus qu'un prétendant, et c'est la liberté !...
 Par elle tout procède et tout se renouvelle ;
 C'est du monde nouveau l'âge de puberté.

XXIX.

Aussi je me sens pris d'un rire inextinguible,
Quand je vois demi-fous un tas de prétendants
Nous montrer le pouvoir à jamais réversible
Sur leur race caduque et sur ses descendants.

XXX.

Je sais ce que l'exil engendre d'amertume ;
Hélas ! qui mieux que nous pourrait donc le savoir ?
Le leur de soie et d'or est... selon la coutume...
— Le nôtre..... — mais le leur a connu le pouvoir !..

XXXI.

Je comprends les regrets immenses, le doux rêve,
Espoir de chaque jour... et ces illusions
Qui ne laissent jamais repos, ni paix, ni trêve,
Évoquant du passé les chères visions.

XXXII.

On ne caressera qu'une espérance vaine
Tant que l'on marchera dans ce sentier fatal ;
On perdra son argent, et son temps et sa peine,
Et l'on s'éloignera toujours du sol natal.

XXXIII.

Tout prétendant qui veut rentrer dans sa patrie
Doit, comme une folie, abdiquer le passé,
Et chasser de son cœur la vieille idolâtrie ;
Il faut que le vieil homme en tout ait trépassé.

XXXIV.

C'est alors seulement dans la grande famille
 Qu'on se replacera comme tout citoyen....
 — Mais en vain ce conseil par la vérité brille
 On sera peu tenté d'essayer du moyen.

XXXV.

On ne se souvient plus de ce bonheur paisible
 Qu'on savoura quinze ans avant qu'on ne fût roi ;
 Non plus que du tourment incessant, indicible
 Qu'un Fieschi, tous les ans, changeait en rude effroi.

XXXVI.

Ah ! c'est un grand malheur que la royale ivresse
 Qui prend quiconque a bu dans la coupe des rois ;
 On veut que l'univers tout entier s'intéresse
 A ce que l'on y boive une seconde fois.

XXXVII.

Cette seconde fois, combien durerait-elle...
 A Rome, en remettant le trône sur l'autel ?
 En rendant l'Italie à sa douce tutelle ?
 En supprimant partout le vote universel (f) ?

XXXVIII.

En livrant aux amis tout riche monopole,
 De peur du libre échange ?... en remettant Paris
 Sous la loi des banquiers imposant leur idole,
 Et condamnant la France à la paix à tout prix ?...

XXXIX.

Il leur importe peu si la paix c'est la honte,
Si de la nation c'est l'avilissement,
Pourvu qu'en millions cette honte s'escompte ;
La gloire, selon eux, git dans l'abaissement.

XL.

On possède, il est vrai, la race héréditaire
Qui remonte, dit-on, au moins à Childebrand...
J'en conviens, c'est un titre... aux yeux d'un antiquaire ;
Mais qui n'a plus grand prix pour le peuple ignorant.

XLI.

Pour lui l'hérédité n'est que sottise insigne
Quand le mot d'Alexandre est une vérité :
" Que le commandement appartient au plus digne."
Ce n'est plus en naissant qu'on l'aura mérité.

XLII.

On a pu naître roi... quand on naissait esclave ;
Dès que le droit humain succède au droit divin,
Où la liberté règne il n'est aucune enclave ;
Contre le droit nouveau le vieux droit lutte en vain.

XLIII.

L'hérédité princière entraîne en son naufrage
L'hérédité bourgeoise avec tous ses abus,
Et la succession de plus en plus sauvage
Qu'il faut moraliser aussi de plus en plus.

XLIV.

Qu'on inaugure donc une haute justice
 Qui sur tout héritage ait les yeux grands ouverts ;
 Qui sache tout afin que tout elle punisse,
 Intimidant ainsi les héritiers pervers.

XLV.

Il faut que du vieillard on protège la vie
 Contre les assassins de tout habit, tout rang,
 Qui font, pour satisfaire à leur dévote envie,
 Saigner le testateur jusques au dernier sang (g).

XLVI.

Il faut au pilori mettre ces *garnisaires* (h)
 — Ducs ou non—à l'affût des nobles testaments,
 Qui font en si beaux mots leurs petites affaires,
 Palpant des millions... pour les bons sentiments.

XLVII.

De la succession, dite collatérale,
 Qu'une moitié soit due aux publics revenus ;
 A la démocratie il faut la part royale,
 Puisque ses droits royaux sont enfin reconnus (i).

F. TAPON FOUGAR.

Londres, le 29 juillet 1861.

Anniversaire de la chute de la branche aînée.

NOTES.

I.

(a) On nous accuse déjà de faire, dans un intérêt purement dynastique, une guerre systématique aux prétentions de certains prétendants royaux. Nous connaissons, en effet, de certains pays où l'on ne peut comprendre que tout ce que fait un homme, que tout ce qu'il écrit, que tout ce qu'il pense, puisse avoir un autre but que l'intérêt, l'argent.

Mais ceux qui nous connaissent, et qui nous lisent, savent que nous n'avons écrit, jusqu'à présent, que dans l'intérêt... du pays, de la morale, de la vérité et de la liberté; aussi avons-nous été condamné, de par tous les partis, à toute espèce de supplice moral et physique; nous nous sommes contenté de répondre en mettant leurs instruments au pilori; nous continuerons.

II.

(b) Nous venons de parcourir à la hâte les sommaires de l'histoire d'Angleterre par Lingard, jusqu'à l'avènement de la maison d'Orange, afin de nous rendre un compte exact de ce que nous avançons. Or, nous avons reconnu que plus des trois quarts des guerres, qui ont ensanglanté ce pays jusqu'au siècle dernier, ont été des guerres civiles soulevées par tel ou tel prétendant au trône d'Angleterre, sans parler des exécutions capitales, des assassinats et des meurtres de toute espèce et si nombreux qui en furent toujours la conséquence.—N'est-il pas temps que cela finisse pour la France, pour l'Espagne, pour l'Italie... et pour le reste, comme pour l'Angleterre?... Quel chapitre vraiment digne de Tacite et de Machiavel, Proudhon aurait pu ajouter à son livre sur *la Guerre et la Puix*, en faisant le chapitre des *Guerres de Prétendants*?

V.

(c) Il va sans dire que ce mot est pris ici dans son sens littéral, *res publica*, la chose publique.

XIV.

(d) Le secret de la retraite où se cachait la duchesse de Berry fut vendu par Deutz à M. Thiers 200 mille francs; les gendarmes venaient donc de s'installer dans le château désigné, après l'avoir visité du haut

en bas sans rien découvrir. Mais ayant allumé par hasard un grand feu dans une des vastes cheminées, la duchesse de Berry, à demi-suffoquée par la chaleur et la fumée, se vit forcée de sortir de sa cachette pratiquée dans l'épaisseur même du mur, derrière la plaque de tôle de la cheminée qui en dissimulait l'entrée.

XV.

(e) Quelques-uns de nos lecteurs vont se récrier, en fureur, sur l'absurdité d'un pareil rapprochement. Nous leur adressons, pour toute réponse, cette petite série de questions sur *l'Histoire de France* :

1° Est-il vrai que Louis XVI ait été condamné à mort par la voix de l'un de ses plus proches parents, qui espérait peut-être se substituer, soi ou les siens, au lieu et place du défunt, dans un avenir plus ou moins éloigné ?

2° Est-il vrai qu'ensuite, le seul descendant du roi martyr, qui fût capable de *faire souche*, tombait assassiné, quelques mois après son mariage, sans qu'on ait jamais bien su quel motif ou quel bras dirigea celui de l'assassin ?

3° Est-il vrai que des pétards éclatèrent sous la fenêtre de la veuve du prince assassiné, qu'il avait laissée enceinte, peut-être aussi pour la faire avorter en détruisant dans l'œuf le dernier embryon de la race royale régnante ?

4° Est-il vrai...—voir le quatrain précédent et sa note.

5° Est-il vrai, enfin, qu'on n'a jamais bien su pourquoi le dernier des Condés, vieillard octogénaire, avait été trouvé pendu à une espagnolette et si son testament...

Dans le cas où un seul de ces accidents ne serait pas le résultat d'un malheureux hasard, cela suffirait, selon nous, pour prouver que, comme dit le vulgaire, plus le gâteau est gros et plus il est tentant. Tel fut toujours, à nos yeux, l'argument historique le plus victorieux contre l'hérédité princière et celle des grosses successions, en général.

XXXVII.

(f) On se souvient peut-être d'une fameuse *lettre sur l'histoire de France* qui fit un certain bruit. N'est-ce point là ce que promettait de plus tentant aux générations futures cet adroit manifeste?... Aussi,

nous, ministre de l'Empire — ou de la République — n'aurions-nous pas hésité à faire reproduire *in extenso* dans le *Moniteur* ce factum si admirable.... par sa naïveté.

XLV.

(g) Nous avons signalé, dans plusieurs de nos ouvrages, ce fait par trop sanglant qui valut aux coureurs de legs pieux et royaux, dans une seule succession, de huit à dix millions, y compris les 1,700,000 francs à certain prétendant royal, legs dont Léon Duval a parlé plusieurs fois, dans son plaidoyer victorieux, en faveur des héritiers collatéraux de la succession Villette contre le comte de Chambord ou Mgr de Dreux-Brézé.

XLVI.

(h) C'est encore M. Léon Duval qui, dans son plaidoyer, a baptisé de ce nom de *ducs garnisaires* MM. les ducs d'Escars et de Lévy qui vinrent à la rescousse sauver le testament de M. le marquis de Villette, comme leurs amis avaient sauvé — et peut être remanié ou fait remanier *in extremis* — celui du marquis de Talaru, dont le legs concernant le comte de Chambord étincelle du plus beau style et des sentiments chevaleresques.... d'un grand avocat, académicien, bien plus que du style du testateur lui-même, qui, en voyant qu'on le saignait à blanc malgré lui, criait à ses médecins: " De grâce ne me faites pas mourir cette fois; je n'ai rien fait de ce que je voulais faire!" (*historique*). Ne s'agissait-il pas un peu, dans sa pensée, de ce legs extorqué et qui devait peut-être accompagner son beau château de Chamarande (*)? Toujours est-il que ce legs, ramassé dans le sang d'un vieillard de 81 ans, n'a guère porté bonheur à M. le comte de Chambord ni à sa famille!...

XLVII.

(i) Nous ne croyons pouvoir mieux clore cet opuscule, cette petite satire, ou, comme les a baptisées M. Jules Janin, cette nouvelle *Francisque* — allusion sans doute à notre prénom gaulois, à double tranchant, (la francisque ou la hache gauloise) — qu'en reproduisant ici pour la troisième fois un petit projet de réforme ou règlement nouveau de la succession.

(*) Le château et la terre de Chamarande (le château seul appartient aujourd'hui à M. de Persigny), ont été vendus aux enchères et ont produit plus de quatre millions dont deux millions environ ont été absorbés par les hommes d'affaires de la succession Talaru; il en sera de même de la terre de Villette. On voit ce qu'il en cuit de faire des legs aux prétendants.

Il fut publié la première fois à New-York, le 5 janvier 1855, dans notre première *Lettre américaine*; la seconde fois à Liège, en 1856, comme épilogue à notre fameux drame *Le Baron de Saint-Ignace, ou un Palmer au testament*, drame qui est lui-même tout un plaidoyer vigoureux contre les abus de la succession collatérale, en général, et de la succession princière, en particulier (*).

Voici les principaux passages de ce règlement, auquel nous avons donné la forme d'une lettre à l'Empereur Napoléon III :

PROJET DE LOI POUR LA RÉVISION DES LOIS SUR LA SUCCESSION.

" SIRE,

" New-York, le 5 janvier 1855.

" Je viens vous donner le secret de *moraliser la Succession*, c'est-à-dire, de mettre à la place de son bandeau d'aveugle la raison, la sagesse, la justice, en un mot, L'EXAMEN.

" D'après ce nouveau règlement, il faut être digne de sa succession qui devient ainsi le prix de la bonne conduite.

" Afin d'abrégér, et de rendre notre pensée aussi concise que la loi, nous lui donnons la forme du décret.

" Nous etc. etc. décrétons ce qui suit :

" Art. 1. Tous les anciens réglemens, lois ou décrets concernant la succession, sont et demeurent rapportés.

" Art. 2. Un Conseil de Répartiteurs des successions est établi pour chaque canton.

" Art. 3. Ce Conseil se compose d'autant de membres que le canton renferme de communes; les communes au-dessus de trois mille habitans fourniront 2 membres, celles au-dessous de six mille habitans 3, et ainsi de suite.

" Art. 4. Ce conseil est nommé par le suffrage universel; le vote aura lieu dans la commune, et seront Electeurs tous les habitans au dessus de 21 ans, y compris les femmes; le conseil sera nommé pour un an; les élections auront lieu le dimanche de Quasimodo dans toute la France.

" Art. 5. Les membres du conseil ci-dessus pourront être réélus trois années consécutives; puis, après une année d'intervalle, ils pourront faire encore partie de trois autres conseils.

" Art. 6. Les fonctions de répartiteurs des Successions sont des fonctions de confiance, de conscience et d'honneur, ces fonctions sont gratuites... mais tout citoyen qui justifiera de quinze élections et de quinze années d'exercice des dites fonctions, sera de droit membre de la LÉGION D'HONNEUR.

(*) Quelques personnes ont cru reconnaître dans cette série de victimes innocentes entassées par une pieuse et dévote caste, pour s'assurer une succession de 14 millions, une allusion aux nombreuses victimes qui servent quelquefois de marchepied à une famille usurpatrice pour arriver au trône, quelquefois même à travers plusieurs générations. Mais l'auteur n'y avait pas songé un seul instant. Il s'est contenté de peindre ce qu'il a vu.

“ Art. 7. Tout élu qui, sans raison valable, résignerait le mandat de ses concitoyens sera déchu de ses droits politiques et deviendra inhabile à remplir aucun emploi public.

“ Art. 8. Dès qu'une succession s'ouvrira dans le canton, avis en sera donné au conseil qui nommera au scrutin un de ses membres Commissaire-Rapporteur de la succession.

“ Art. 9. Huit ou quinze jours au plus tard après sa nomination, le Commissaire fera son rapport et le conseil en délibérera immédiatement, s'il y a lieu.

“ Art. 10. S'il y a testament, le Commissaire devra s'informer s'il n'y a eu aucune captation que réprouve la morale, et IL EXAMINERA si l'esprit de sagesse et de justice y a présidé.

“ Art. 11. Si la succession est en ligne directe, le Commissaire s'informerá si, parmi les ayant-droits, il ne s'en trouve aucun qui, par sa mauvaise conduite, plus ou moins calculée, aurait avancé la fin du défunt; dans ce cas, et le fait étant suffisamment établi, sur la part de ce dernier il sera fait au profit du Trésor Public un prélèvement de 20 à 50 pour cent, selon la nature des fautes du sujet.

“ Dans le cas où le sujet en question aurait, pour satisfaire ses passions, escompté à des usuriers la succession paternelle, les créanciers du dissipateur n'auront aucun recours contre la succession qui reviendra toute à l'État, sauf par celui-ci à payer à l'héritier une pension dont le chiffre sera déterminé par le conseil des répartiteurs.

“ Art. 12. Les biens de tout citoyen n'ayant point d'enfants et qui meurt *ab intestat*, reviennent à l'État.

“ Art. 13. L'État ne prélève aucun droit sur les successions directes.

“ Art. 14. L'État perçoit un droit de 30 pour cent sur les legs faits à des collatéraux, et de 40 pour cent sur les legs en faveur d'étrangers.

“ Art. 15. Sur les legs aux établissemens de bienfaisance reconnus par l'État, il n'est prélevé aucun droit.

“ Art. 16. Tous legs à des prêtres, à des pasteurs, à des églises, à des établissemens pieux et à toute corporation religieuse, à quelque titre que ce soit, sont déclarés nuls et reviennent à l'État.

“ Art. 17. Toute disposition tendant à dissimuler partie de la succession, ou à frustrer l'État, annule le testament.”

“ Telles sont, les bases nouvelles sur lesquelles doit reposer, et reposera tôt ou tard, la succession moralisée et régénérée.”

“ Un jour, Sire, comme nous sur la terre d'exil vous vous êtes dit réformateur; prouvez-le donc en mettant en œuvre brusquement et à l'improviste ce projet de décret.

“ Les conservateurs, les riches crieront... *in petto*; de ces cris on n'est point assourdi.

“ On vous accusera, du moins les intéressés, d'être un spoliateur, un communiste, un voleur enfin! on dira que vous avez inauguré *l'inquisition de la succession*... mais la nation dont les finances ressusciteront, dont la dette sera éteinte, applaudira et la France et l'Europe et le monde vous remercieront; car vous aurez établi la CENSURE DES MŒURS pour l'âge le plus dangereux et le plus important, l'âge où l'homme naît à la société, à l'avenir, au bonheur.

“ FRANCISQUE TAPON FOUGAS.”

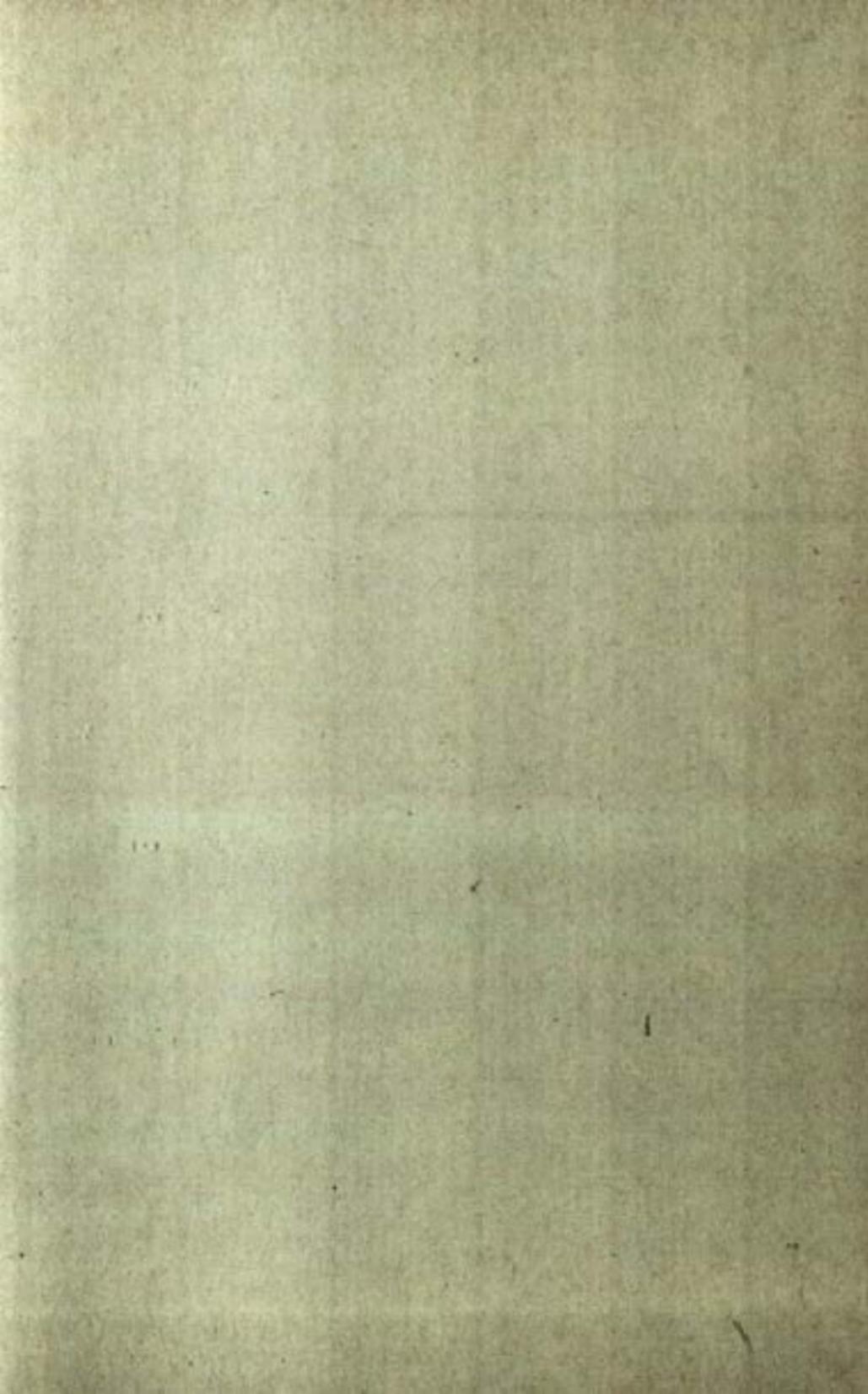
Ajoutons quelques mots à cet ancien projet qui date déjà de plus de six années et que certains frelons littéraires ou politiques, correspondants ordinaires de *l'Indépendance belge* et de *l'Étoile belge*, ont essayé plusieurs fois de reprendre en sous œuvre pour leur propre compte.

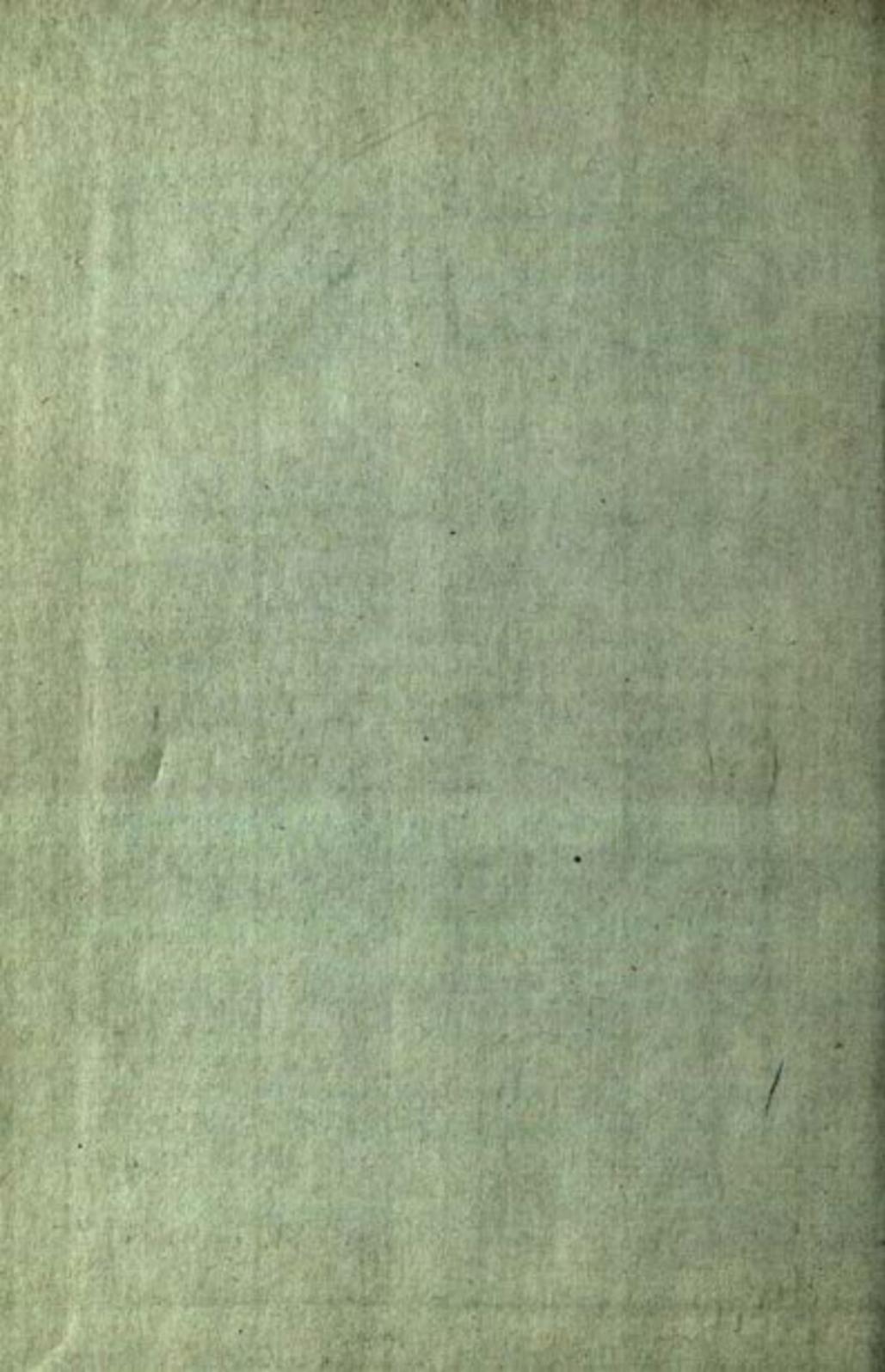
Il est certain que, depuis lors, l'expérience et de nombreux scandales nouveaux qui résultent de tant de procès si édifiants pour cause d'hérédité pieuse, princière et autre, n'ont fait que prouver de plus en plus la vérité, l'utilité, l'urgence de la mise en pratique de cette législation nouvelle de l'hérédité pour l'élever au niveau des temps et des progrès modernes.

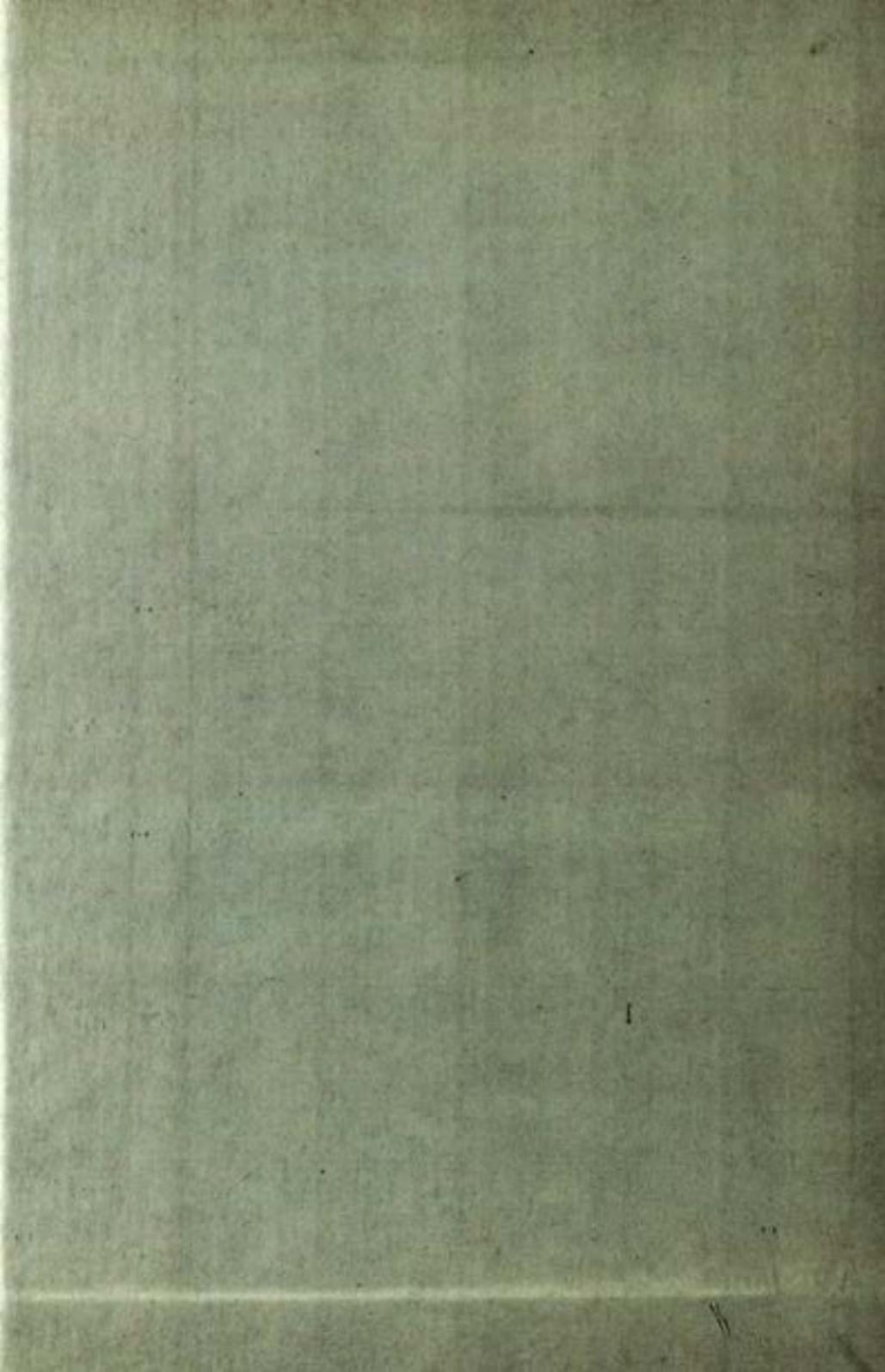
Cette réforme est, en effet, la conséquence nécessaire, obligatoire, de l'ère démocratique qui a commencé à luire pour le monde entier, et qui doit de plus en plus tendre à soulager les masses productives du poids des impôts, aux dépens des masses stériles et improductives. Du reste, nous avons été déjà témoin de faits vraiment extraordinaires qui nous ont convaincu que, dans la pratique, ce déplacement de la richesse publique passant des mains de la noblesse et de la bourgeoisie dans celles du travailleur, s'opère déjà sur une certaine échelle, malgré tous les abus de l'ancien système d'hérédité; ce qui prouve que celui-ci est bien réellement un principe usé, caduc et frappé de mort, comme celui de LA LÉGITIMITÉ ou de l'HERÉDITÉ PRINCIÈRE dont il était la conséquence forcée.

C'est donc ainsi qu'après une absence de dix à douze années de notre pays, nous avons retrouvé ceux de nos amis qui avaient reçu une grande fortune, par la succession directe ou indirecte, pour la plupart, ou fort appauvris ou tout à fait ruinés; tandis que tous ceux que nous avions laissés instruits et laborieux mais pauvres, n'espérant que peu de choses ou rien de leurs parents — et n'ayant reçu pour tout héritage que le goût du travail et la nécessité de se créer eux-mêmes une position — presque tous ceux-ci, nous les avons retrouvés riches, honorés, honorables et dominant dans leur ville par l'intelligence et la capacité politique et administrative.

Tel doit être, tel sera, en effet, sur une échelle immense, le résultat prompt et infallible de l'application de notre système de règlement de la succession directe et collatérale.







CONSIG

V

B